



**Syndicat C.G.T. ENERGIE PARIS**

EDF-GDF

87 rue Damrémont - 75018 PARIS

☎ 01.42.62.55.25 - Fax 01.42.62.56.05

E-mail : [egf.cgtenergieparis@wanadoo.fr](mailto:egf.cgtenergieparis@wanadoo.fr)

---

M XXX

Directeur Exécutif GRDF

6, rue Condorcet

75009 Paris

Paris, le 26 novembre 2020.

Par courrier électronique recommandé avec Accusé de réception.

Par lettre recommandée avec accusé de réception.

**Objet : réponse à votre courrier**

Monsieur, nous venons de recevoir par recommandé à notre syndicat, un courrier signé par vous-même, mais non daté, auquel il convient de répondre, tant son contenu est mensonger et discriminatoire.

Vous affirmez que notre syndicat CGT Energie Paris n'est pas un interlocuteur habilité à intervenir ou à dialoguer avec la direction de GRDF.

Faut-il vous rappeler, que concernant la CGT, tous les élus intervenants à GRDF sont mandatés et désignés par leurs syndicats territoriaux, dont le syndicat CGT Energie Paris, nos statuts déposés en mairie sont tout à fait clairs sur ce point.

Nous nous étonnons, que vous puissiez affirmer que nous ne sommes pas des interlocuteurs des directions de GRDF, alors même que nos élus et/ou mandatés syndicaux ou sociaux, dont le secrétaire général CGT Energie Paris, sont vos interlocuteurs sur un certain nombre de dossiers ; nous en possédons plusieurs preuves.

D'autre part, ne vous en déplaise, le fait que notre syndicat communique sur un certain nombre de sujets et d'actions syndicales par voie de tracts, est du ressort de l'organisation interne à la CGT, et le patronat n'a pas encore le droit de contrôler le contenu des tracts syndicaux.



**Syndicat C.G.T. ENERGIE PARIS**

EDF-GDF

87 rue Damrémont - 75018 PARIS

☎ 01.42.62.55.25 - Fax 01.42.62.56.05

E-mail : [egf.cgtenergieparis@wanadoo.fr](mailto:egf.cgtenergieparis@wanadoo.fr)

---

En outre, vous indiquez que plusieurs mouvements sociaux ont eu lieu ces dernières semaines ayant engendré de graves dégradations.

Mais de quoi parlez-vous monsieur ?

Il n'y a eu aucune dégradation lors des différentes actions ces dernières semaines, en Ile de France ou à Paris.

D'ailleurs, les différentes grèves intervenues sur les sites franciliens ces dernières semaines, sont le fruit de la volonté d'agents non syndiqués ou syndiqués dans les différents syndicats territoriaux CGT d'Ile de France.

De plus, vous reprochez à Cédric Liechti "d'avoir participé activement à ces événements et avoir été présent, sans justification ou autorisation".

Nous vous rappelons que Cédric Liechti est mandaté par la CGT à la coordination régionale CGT IDF ; Cédric Liechti est un élu de la CMCAS Paris, membre du conseil d'administration et vice-président de l'organisme.

A ce titre, il est un élu représentatif de tous les agents GRDF de Paris, et tous les sites GRDF de la capitale, dont Condorcet, qui font partie du périmètre de la CMCAS Paris et abritent en leur sein, des locaux (slv) dépendants de la CMCAS Paris.

A la lecture de votre écrit, vous remettez donc en cause la libre circulation d'un élu (Cédric Liechti) sur des sites dont il est un représentant démocratiquement élu.

Cédric Liechti est secrétaire général du syndicat CGT Energie Paris et voilà ce que dit l'article 1 des statuts de notre syndicat :

*"Le syndicat CGT Energie Paris recueille l'adhésion de tous les salariés, des entreprises du secteur de l'énergie de la branche des IEG à Paris, y compris le personnel de même nature géré administrativement par ces entreprises ainsi que les agents en inactivité de service et les pensionnés dépendant de la CMCAS Paris et ce, quelque soient leur statut, la nature ou la durée de leur contrat de travail."*

Il est donc normal que lorsque des syndiqués CGT Paris, qu'ils soient gaziers ou électriciens, décident collectivement d'actions, le représentant légal de leur syndicat soit présent.



## Syndicat C.G.T. ENERGIE PARIS

EDF-GDF

87 rue Damrémont - 75018 PARIS

☎ 01.42.62.55.25 - Fax 01.42.62.56.05

E-mail : [egf.cgtenergieparis@wanadoo.fr](mailto:egf.cgtenergieparis@wanadoo.fr)

---

Cela peut effectivement vous étonner, car côté patronal, lorsque monsieur Sauvage met en place par exemple, des primes Covid discriminatoires pour seulement 20% des agents, il ne vient jamais en première ligne s'expliquer devant le personnel.

C'est pourquoi nous continuerons à assumer nos mandats sociaux et syndicaux et défendre les intérêts des travailleuses et travailleurs de l'énergie et du service public.

**Mme Catherine Fléhard,**  
Secrétaire Générale Adjointe  
du Syndicat CGT Energie Paris.

**M Cédric LIECHTI,**  
Secrétaire Général  
du Syndicat CGT Energie Paris.

Copie :

- Le Secrétaire Général de la FNME CGT.
- Le Secrétaire Général de l'Union Départemental CGT Paris.
- Les DS CGT de la région ile de France.
- Le DSC CGT GRDF.